

INFO SARTEC

MOT DU PRÉSIDENT



© ROBERT ETCHÉVERRY

RIRE JAUNE ET VOIR ROUGE

Il y a quatre ans, quand nous avons eu vent pour la première fois du projet de loi C-317, un mélange d'incrédulité et de colère a balayé la salle où nous tenons nos réunions du conseil d'administration de la SARTEC. Ben voyons donc! Une législation qui forcerait tous les syndicats à rendre publics leurs états financiers (salaires, revenus et dépenses), mais sans imposer la même exigence à la partie patronale? Par exemple, l'Association des joueurs de la Ligue nationale de hockey se verrait imposer ces nouvelles règles, mais pas les propriétaires de clubs. L'absurdité de la chose nous a jeté en bas de nos chaises. La SARTEC divulgue évidemment l'état de ses finances à ses membres, mais à tout un chacun?!? Jamais une loi aussi aberrante ne pourrait être votée, se disait-on à l'époque, en étouffant quelques fous rires. Et pourtant, on rit jaune aujourd'hui...

Sur son site Internet, le député conservateur d'arrière-ban Russ Hiebert explique son projet de loi comme suit: « *L'objectif de mon projet de loi est d'accroître la transparence et la responsabilisation dans un autre groupe d'institutions publiques, à savoir les syndicats. En vertu de ce projet de loi, chaque syndicat au Canada sera tenu de produire une série standard d'états financiers chaque année. Les détails de ces états seront publiés dans un site Web public, pour que les Canadiens puissent en prendre connaissance. Le public sera en mesure d'évaluer l'efficacité, l'intégrité financière et la santé des syndicats au Canada.* »

En 2011, le projet a été jugé irrecevable, à cause entre autres de l'obligation faite aux employés des syndicats concernés de divulguer leurs adresses personnelles. Mais après plusieurs amendements, le projet est revenu au-devant de la scène, désormais baptisé C-377, a été adopté au sénat en juin dernier peu avant la dissolution de la chambre et sera en vigueur dès cet automne. Les renseignements financiers détaillés deviendraient accessibles à la population sur le site de l'Agence du revenu du Canada. La loi C-377 obligerait les syndicats à dévoiler toute dépense de plus de 5 000 \$ et tout salaire de plus de 100 000 \$ et ceux qui refuseraient de se soumettre se verraient imposer une amende de 1 000 \$ par jour.

Cette loi absurde menace de planter de nombreuses épines sous les pieds de la SARTEC. Lors de nos prochaines rondes de négociations, les parties adverses pourraient avoir accès en détail à nos états financiers, et par ce fait être mieux à même de juger si nous avons les reins assez solides pour nous aventurer, par exemple, dans de coûteuses procédures arbitrales advenant un bris des négociations. Les boîtes de production et les diffuseurs ne sont pas tenus, eux, de révéler quoi que ce soit. Deux poids, deux mesures. À moins que le gouvernement soit défait cet automne ou que les tribunaux jugent le projet inacceptable et le fassent mourir dans l'œuf, on n'est pas sorti du bois.

En s'attaquant uniquement aux possibles dérapages des associations de travailleurs, sans embêter le moins du monde les entreprises privées et les associations patronales, le gouvernement fédéral s'acharne de façon arbitraire et tendancieuse à la liberté d'association. A-t-on oublié que les syndicats ont été le principal outil d'avancement des travailleurs depuis plus d'un siècle?

—Mathieu Plante

SOMMAIRE



VIE ASSOCIATIVE

- 2 Félicitations à nos membres !
- 2 Au revoir Jacques Marcotte !
- 2 Nouveaux membres
- 2 Avis de recherche
- 13 AGA
- 13 7 à 9 des scénaristes !

ENTREVUE

- 3 Spécial télé et cinéma

DOSSIER SPÉCIAL

- 9 La place des femmes au cinéma

BRÈVES

- 11 CÉTC – spécial cinéma fantastique
- CÉTC – les finalistes
- CÉTC – classe de maître Kim Nguyen
- 12 Projets acceptés
- 13 Formations à venir
- 14 Appel à mentorés ! M. A. P.
- 14 19^{es} Journées de la culture : Michel Rabagliati
- 14 À l'agenda
- 15 Sondage sur la déduction des droits d'auteurs

CONVENTION AU JOUR LE JOUR

- 16 Nouvelles moyennes des cachets en télévision

CHRONIQUE DE LA CAISSE

- 20 Comment établir son budget à la retraite

■ **Félicitations à nos membres**

- **Chloé Cinq-Mars** (scén.), **David Uloth** (réal.), *La voix*,
- 1^{er} Prix et Prix du public – court métrage, FFM.
 - **Martin Forget** (scén. et réal.), *La divine stratégie*,
- Prix du public – court métrage, FCVQ.
 - **Alexandre Laferrière** (scén.), *Félix et Meira*,
- Sélectionné pour représenter le Canada dans la course aux Oscars.
 - **Philippe Falardeau** (scén. et réal.), *Guibord s'en va en guerre*,
- Mention honorable dans la catégorie du meilleur film canadien, TIFF.
 - **Michel Rabagliati** (scén.), **François Bouvier** (scén. et réal.), *Paul à Québec*,
- Prix du public – long métrage canadien/qubécois, FCVQ.
- Lauréats d'un prix Géméaux**
- **François Avard, Martin Matte**, *Les beaux malaises*,
- Meilleur texte et Meilleure comédie.
 - **Réal Bossé, Danielle Dansereau, Claude Legault, 19-2**,
- Meilleur texte et Meilleure série dramatique saisonnière.
 - **Rachel Cardillo, Johanne Champagne, Marie-Claude Trépanier, Les Argonautes 3**,
- Meilleure émission ou série jeunesse : fiction.
 - **Renaud Chassé, Génial! V**, Meilleur jeu.
 - **Carl Dubuc, David Gauthier**, *Les chefs! La revanche*,
- Meilleure télé-réalité.
 - **Richard Gohier, Infoman**,
- Meilleure série humoristique.
 - **Loïc Guyot, Cyberagression**,
- Meilleure émission ou série : docufiction.
 - **Kadidja Haïdara, Le chalet**,
- Meilleur texte jeunesse.
 - **Stéphane Laporte, La voix**,
- Meilleure série de variétés ou des arts de la scène.
 - **André Ducharme, Guy A. Lepage**, *Tout le monde en parle*,
- Meilleure émission ou série d'entrevues ou talk-show.
 - **Hélène Magny, Rachel, la star aux pieds nus**,
- Meilleure émission ou série documentaire : biographie ou portrait.
 - **Martin Petit, Les pêcheurs**,
- Meilleur texte : humour et Meilleur spécial humoristique

- **Frédéric Savard, Daniel Thibault**, *Deux hommes en or saison II*,
- Meilleur magazine d'intérêt social.
- **Francine Tougas, Au secours de Béatrice**,
- Meilleur texte : série dramatique annuelle.
- **Danielle Trotter, Unité 9**,
- Meilleure série dramatique annuelle.

■ **Au revoir !**

M. Jacques Marcotte nous a quittés le 29 septembre dernier.

La SARTEC travaillera en collaboration avec la Cinémathèque pour lui rendre hommage en décembre prochain.

■ **Avis de recherche**

Nous avons des redevances versées par les producteurs privés ainsi que des chèques de Radio-Canada. Veuillez consulter le site www.sartec.qc.ca

Enfin, la Commission du droit d'auteur nous a demandé d'agir comme fiduciaire des droits qu'elle a fixés pour l'utilisation d'extraits d'œuvres de Raymond Guérin produites par la SRC.

Si vous connaissez l'une ou l'autre de ces personnes, communiquez avec **Diane Archambault** au 514 526-9196.

■ **Nouveaux membres**

Depuis notre dernier numéro (juillet 2015), nous comptons les nouveaux membres suivants :

- Mathieu ARSENAULT
- Pascal BABIN
- Sarah-Maude BEAUCHESNE
- David BOISCLAIR
- Patrick BRUNETTE
- Simon DELISLE
- Katherine DUPONT
- Marie-Pier ÉLIE
- Pascale FERLAND
- Esther FORTIN
- Ludovic HUOT
- Michel JOHNSON
- Éric LAMBERT
- Julie-Anne LAMONTAGNE
- Andrée LOTEY
- Mariane McGRAW
- Nathalie PELLETIER
- Pierre-Luc POMERLEAU
- Audrey RIBERDY
- Thomas RINFRET
- Odrée ROUSSEAU
- Mireille LÉGER-ROUSSEAU
- François TOUSIGNANT
- Pascale TREMBLAY

Société des auteurs de radio, télévision et cinéma

L'Info-SARTEC est publié par la SARTEC dont les bureaux sont situés au :

1229, rue Panet
Montréal, (Québec) H2L 2Y6
Téléphone : 514 526-9196
Télécopieur : 514 526-4124
information@sartec.qc.ca
www.sartec.qc.ca

La SARTEC défend les intérêts de ses membres dans le secteur audiovisuel (cinéma, télévision, radio) et est signataire d'ententes collectives avec Radio-Canada, Télé-Québec, TVA, TVOntario, TV5, l'ONF, l'ANDP et l'AQPM (APFTQ).

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRÉSIDENT

Mathieu Plante

VICE-PRÉSIDENTE

Joanne Arseneau

TRÉSORIER

Luc Thériault, délégué des régions

SECRÉTAIRE

Michel Duchesne

ADMINISTRATEURS ET ADMINISTRATRICES

Michelle Allen
Huguette Gervais
Martine Pagé
Mathieu Plante
Marc Roberge
Anita Rowan

SECRÉTARIAT

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Yves Légal

CONSEILLÈRE PRINCIPALE EN RELATIONS DE TRAVAIL

Angelica Carrero

CONSEILLÈRES RELATIONS DE TRAVAIL

Suzanne Lacoursière
Roseline Cloutier

SECRÉTAIRE-RÉCEPTIONNISTE

Odette Larin

ADMINISTRATICE

Diane Archambault

TECHNICIENNE EN DOCUMENTATION JURIDIQUE

Anne-Marie Gagné

COMMIS COMPTABLE

Rosilien Sénat Millette

COMMIS À L'ENTRÉE DE DONNÉES

Jeannine Baril
Genette Giguère

COMMIS DE BUREAU

Ève St-Aubin

RESPONSABLE DES COMMUNICATIONS

Manon Gagnon

CONCEPTION GRAHIQUE ET INFOGRAPHIE

M.-Josée Morin

APPELS À FRAIS VIRÉS

Les membres hors Montréal ne doivent pas hésiter à faire virer leurs frais d'interurbain pour communiquer avec la SARTEC.

Télé et cinéma

SPÉCIAL RENTRÉE

TÉLÉ ET CINÉMA

Notre spécial nouveautés fait cette fois-ci d'une pierre deux coups : cinéma et télévision dans un même papier. Voici donc comment certains auteurs des œuvres à voir sur les grands et petits écrans cet automne ont répondu à notre questionnaire maison.

■ **MORT EN SERVICE | LIEN FATAL | POUR SARAH** Michelle Allen

Pouvez-vous nous résumer brièvement vos séries ?

Mort en service est une série documentaire sur des gens qui on consacré leur vie au service public et qui sont morts en exerçant leur métier : policiers, gardiens de prison, pompiers, etc.

Lien fatal est une série documentaire qui raconte l'histoire de gens qui ont accordé leur confiance à d'autres et qui se sont fait trahir, tromper, berner, parfois de façon dramatique avec des conséquences majeures.

Pour Sarah est une série dramatique qui raconte l'histoire de deux jeunes qui, un soir de party, font un grave accident de voiture. Quelles seront les conséquences sur eux, sur leur petite communauté d'amis ainsi que sur leurs parents ? Que s'est-il vraiment passé durant la nuit de l'accident ?

Quelle situation ou personnage vous a donné le plus de fil à retordre durant l'écriture ?

Mort en service : Raconter les circonstances de la mort de mes héros sans pouvoir compter sur des reconstitutions.

Lien fatal : Déconstruire l'histoire pour *teaser* et maintenir un suspense jusqu'à la fin.

Pour Sarah : Puisque c'était inspiré d'un fait vécu, trouver la bonne distance pour retrouver la liberté d'inventer.

Qu'est-ce qui a été le plus formateur pour vous dans l'exercice de votre métier d'auteur ? Les scripts-éditeurs, la littérature, la lecture de scénarios ou de livres sur la scénarisation ?

Regarder des séries entières, du premier au dernier épisode.

Avez-vous des « exercices » « jeux » de créativité que vous faites à certains moments de l'écriture pour ouvrir des pistes ou régler certains problèmes ?

Raconter la même histoire de plusieurs manières ou points de vue différents.

MICHELLE ALLEN

TÉLÉVISION

- *Mort en service*
- *Lien fatal*
- *Pour Sarah*
- *Dans l'ombre des Shafia* (documentaire)
- *Vertige*
- *Destinées*
- *Le 7^e round*
- *Au nom de la loi*
- *Un tueur si proche* (série documentaire)
- *Délirium*
- *L'or*
- *Tribu.com*
- *Diva*
- *Graffiti*
- *Lobby*
- *L'or et le papier*
- *Tandem*
- *D'amour et d'amitié*

CINÉMA

- *La ligne brisée*
- *Moïse*



© PATRICK SANSFAÇON

SPÉCIAL RENTRÉE

TÉLÉ ET CINÉMA

Suite de la page 3

Avez-vous le sentiment que la scénarisation est un métier méconnu des spectateurs ? Des chroniqueurs ? Des critiques ?

Ouais... malheureusement. L'écriture d'un scénario appelle beaucoup de commentaires à toutes ses étapes du processus avant de passer à sa réalisation – croyez-vous qu'il soit possible de rester ouvert aux commentaires sans s'éloigner de sa propre vision ? Bien sûr.

Comment réagissez-vous quand on vous demande de sacrifier des choses auxquelles vous êtes particulièrement attachés (*kill your darlings*) ?

Je prends les commentaires comme un incitatif à chercher de meilleures hypothèses ou solutions, plus complexes, plus fortes, plus surprenantes... Si je ne le voyais pas comme ça, j'écrirais des romans.

■ SALMIGONDIS

Pascal Chevarie et Andrée Lambert

Pouvez-vous nous résumer brièvement votre série télé ?

Salmigondis c'est...

Une toute nouvelle série divertissante pour les enfants de 4 à 7 ans. L'aventure incroyable de jouets qui avaient été abandonnés, oubliés ou rejetés et qui, un soir d'orage, par une conjoncture aussi extraordinaire qu'inexplicable, sont devenus HUMAINS! Des humains délicieusement clownesques! Neuf personnages qui cohabitent désormais dans un monde parallèle, où chacun a recréé son propre univers. Imaginez une ballerine un peu diva qui voudrait bien être une princesse de conte de fées, un sauveteur d'élite TROP volontaire et une sorcière assez rockeuse. Ajoutez un cowboy maladroite, un monstre sympathique, une super héroïne de jeu vidéo et son acolyte « robot », ainsi qu'un pirate un peu grognon et son grand dadais de

PASCAL CHEVARIE

TÉLÉVISION

- *Salmigondis*
- *Tactik*
- *Toc toc toc*
- *1, 2, 3... Géant*
- *Subito texto*



© JULIE RIVARD

ANDRÉE LAMBERT

TÉLÉVISION

- *Salmigondis*
- *Toc toc toc*
- *Cornemuse*
- *Bonjour Madame Croque-Cerise*
- *Macaroni tout garni*
- *Tohu-Bohu*
- *La Princesse astronaute*
- *Court-Circuit*
- *Pop-Citrouille*



© GRACIEUSITÉ

moussaillon. Rire et s'émouvoir en se faisant raconter de belles histoires, voilà ce que les enfants vivront à *Salmigondis*. L'expérience sera avant tout ludique, mais les enfants pourront aussi, tout en s'amusant, apprendre et découvrir bien des choses avec nos personnages... (Source : *Téléfiction*)

Quelle situation ou personnage vous a donné le plus de fil à retordre durant l'écriture ?

La plus grande difficulté a été de travailler avec des archétypes sans tomber dans les clichés. Même si nos personnages sont clownesques, nous les voulions complexes. Nous ne voulions pas de personnages unilatéraux. Pour leur donner de l'épaisseur, nous avons donc créé pour chacun un « backstory » important, qui explique ses forces et ses vulnérabilités. Végane, Baragouin et Hercule ont été adorés, adulés, même. Les pirates, Liliwatt et Crinoline ont été rejetés. Djingo a été négligé. Mais tous sont des résilients. Ce qui, nous l'espérons, les rendra attachants. Il fallait aussi que chaque personnage soit porteur d'humour et capable d'inspirer des situations dramatiques pour plusieurs centaines d'épisodes. En plus, ils venaient d'univers différents. Nous ne pouvions pas colorer leur langage de la même façon. Une extra-terrestre superhéroïne de jeu vidéo ne s'exprime pas comme un toutou, ni comme un pirate du 16^e siècle. Un cowboy n'a pas le même vocabulaire qu'une ballerine de boîte à musique, etc.

Le défi était gros, mais combien stimulant ! Par chance, nous étions une équipe de cinq concepteurs (avec Maryse Joncas ainsi que Lucie Veillet et Carmen Bourassa). Certains d'entre nous se sentaient plus à l'aise de développer un personnage ou un autre et, tout ça mis ensemble, après quelques essais et erreurs, a donné un joyeux salmigondis !

Qu'est-ce qui a été le plus formateur pour vous dans l'exercice de votre métier d'auteur ? Les scripts-éditeurs, la littérature, la lecture de scénarios ou de livres sur la scénarisation ?

PASCAL CHEVARIE : Ayant d'abord été formé en écriture dramatique, j'ai dû apprendre mon métier de scénariste « sur le tas », au moment de faire le saut du côté de la télé, il y a maintenant presque 10 ans... Bien que les deux métiers ►

soient évidemment très liés, j'ai rapidement constaté que l'écriture télévisuelle a ses codes, sa manière propre de raconter une histoire. C'est donc au contact d'auteurs seniors, mais surtout de mes scripts-éditeurs que j'ai appris au fil du temps à maîtriser les spécificités de l'écriture scénaristique. Aussi, je trouve que, comme scénaristes, nous sommes souvent bien loin du plateau ! Or, les réalités très concrètes de la production peuvent nous en apprendre beaucoup sur notre écriture, sur comment la rendre plus efficace, plus ancrée, plus « télévisuelle ». Il n'y a rien de plus formateur qu'une bonne visite au plateau pour comprendre ce qui ne fonctionne pas dans un texte !

En ce qui concerne plus spécifiquement le développement de *Salmigondis*, j'ai eu la chance de travailler en étroite collaboration avec une équipe de créatrices au parcours et à l'expérience exceptionnels, soit Andrée Lambert, Maryse Joncas, Lucie Veillet et Carmen Bourassa. Sans oublier Martine Quinty, évidemment, qui a été une interlocutrice précieuse à l'étape de la production. Il va sans dire que, tout au long du processus qui a duré plus de 3 ans, j'ai ouvert grand mes oreilles et j'ai profité de la classe de maître !

L'écriture d'un scénario appelle beaucoup de commentaires à toutes ses étapes du processus avant de passer à sa réalisation - croyez-vous qu'il soit possible de rester ouvert aux commentaires sans s'éloigner de sa propre vision ? Comment réagissez-vous quand on vous demande de sacrifier des choses auxquelles vous êtes particulièrement attachés (*kill your darlings*) ?

ANDRÉE LAMBERT : Comment je réagis aux commentaires ?

Il y a peut-être un peu de paresse là-dessous, mais je déteste perdre mon temps et travailler pour rien. Donc, je prends soin d'assurer mes arrières tout au long du processus d'écriture. Je valide mes idées dès le départ et je m'assure de leur faisabilité auprès de la production. Il est plus facile de faire le deuil d'une idée quand on n'a pas encore eu le temps de s'y attacher. Je consulte régulièrement mon script-éditeur et j'évite d'envoyer trop de surprises dans mon scène à scène ou ma première version dialoguée. En fait, j'ai développé de très belles relations complices avec mes scripts-éditeurs et tout particulièrement sur *Salmigondis*. Pour moi, ce sont des conseillers précieux. Des accompagnateurs. Des personnes généreuses et disponibles.

KRISTINE METZ

TÉLÉVISION

- Jérémie
- Chalet,
- Vrak la Vie
- Il était une fois dans le trouble
- Subito texto
- Tactik



© PHILIPPE GENDRON

MARIE-HÉLÈNE LAPIERRE

TÉLÉVISION

- Jérémie
- Med
- Il était une fois dans le trouble
- Fan Club
- Subito texto
- Tactik
- Les détestables



© JEAN-FRANÇOIS GALIPEAU

WEBSÉRIE

- Carole aide son prochain

Bien sûr, j'ai connu, dans mon parcours, des scripts-éditeurs qui s'ingéraient et voulaient à tout prix imposer leurs idées. D'autres qui manquaient de diplomatie ou qui, au contraire, évitaient la confrontation et ne demandaient pas assez. Je crois tout de même avoir été choyée jusqu'à présent. J'ai eu la chance de faire équipe avec des scripts-éditeurs ouverts et compétents, qui m'ont appris le métier à mes débuts et qui, ensuite, m'ont toujours poussée à me dépasser à chaque texte. Je leur dois beaucoup.

■ JÉRÉMIE

Kristine Metz et Marie-Hélène Lapière

Pouvez-vous nous résumer brièvement votre série télé ?

Jérémie est une série dramatique pour adolescents qui relate l'histoire d'une jeune fille qui cherche à fuir un passé trouble. Mais c'est surtout des jeunes inspirants malgré leur part d'ombre. Des jeunes qui vivent, désirent et traversent des joies et des épreuves qui leur sont propres, mais si communes à la fois. Ils se risquent, s'aventurent et se défient à mettre un pied dans le monde adulte... Et c'est au travers l'entraide et la manipulation, l'amitié et la trahison, le contrôle et l'abus, qu'ils parviennent tranquillement à découvrir et devenir qui ils sont vraiment.

Quelle situation ou personnage vous a donné le plus de fil à retordre durant l'écriture ?

La trame dramatique de Jérémie, notre personnage principal, a été la plus complexe à élaborer. Nous sommes souvent retournées dans son passé afin de l'approfondir et le redéfinir. Nous voulions que Jérémie demeure sympathique et attachante malgré ses parts d'ombre. Puisqu'on découvre son histoire au compte-goutte, le défi était qu'elle soit lumineuse dès le premier épisode, et ce sans qu'on sache exactement ce qui justifie certaines de ses réactions.

Qu'est-ce qui a été le plus formateur pour vous dans l'exercice de votre métier d'auteur ? Les scripts-éditeurs, la littérature, la lecture de scénarios ou de livres sur la scénarisation ?

SPÉCIAL RENTRÉE TÉLÉ ET CINÉMA

Suite de la page 5

Collaborer avec des gens expérimentés et qualifiés est une chance inouïe et une forme d'apprentissage incomparable (script-éditeurs, réalisateurs, scénaristes...). Visonner des séries est également très formateur. Analyser ce qui se fait ici et ailleurs est un exercice très intéressant et enrichissant. Et finalement, c'est peut-être cliché, mais... écrire. Avant de nous lancer dans notre propre série, nous avons beaucoup écrit sur les séries des autres.

Avez-vous le sentiment que la scénarisation est un métier méconnu des spectateurs ? Des chroniqueurs ? Des critiques ?

Oui, pour les spectateurs, chroniqueurs, critiques et collègues, l'intérêt à connaître ce qui se passe derrière la caméra en amont des tournages semble croître. Même si parfois, la vision du métier de scénariste apparaît biaisée. La pression de créer et de produire rapidement est différente de celle sur les plateaux, mais tout aussi présente. C'est une superbe carrière, mais ce n'est pas que d'attendre « le flash », habillé en mou, un café à la main. Personnellement, nous préférons le thé.

L'écriture d'un scénario appelle beaucoup de commentaires à toutes ses étapes du processus avant de passer à sa réalisation - croyez-vous qu'il soit possible de rester ouvert aux commentaires sans s'éloigner de sa propre vision ? Comment réagissez-vous quand on vous demande de sacrifier des choses auxquelles vous êtes particulièrement attachés (*kill your darlings*) ?

Il faut savoir rester ouvert. C'est faire fausse route que de croire que les auteurs sont ceux qui ont toujours le dernier mot. Bref, il faut choisir ses combats. Comment dire dans de beaux mots que nous n'avons pas toujours bien réagi... Disons que certains deuils sont plus difficiles à faire que d'autres. Avec le recul, le conseil est de ne pas s'y attarder trop longtemps, c'est vrai que c'est juste de la télé, au mieux on s'est trompé et l'épisode n'en sera que meilleur, au pire on avait raison et l'épisode sera un peu moins bon. Mais quand on écrit, on n'a pas toujours ce recul. La communication au sein de l'équipe c'est la clé. De comprendre ce qui motive les commentaires, changements et décisions et d'avoir confiance que tous travaillent à faire la meilleure série possible, rend les processus de deuil et d'écriture beaucoup plus agréables.

■ PAUL À QUÉBEC Michel Rabagliati

Pouvez-vous nous résumer brièvement votre film ?

Paul à Québec. Une famille québécoise accompagne son patriarche dans sa fin de vie, en centre de soins palliatifs.

MICHEL RABAGLIATI

CINÉMA

• Paul à Québec

Paul à Québec (Éditions de la Pastèque) est la première BD canadienne à être portée à l'écran en long métrage live.



© LAURENT DANSEREAU

Quelle situation ou personnage vous a donné le plus de fil à retordre durant l'écriture ?

C'est le personnage central lui-même, Paul, le gendre de Roland Beaulieu, qu'il a fallu amener très à l'avant comparativement à sa position dans le livre original. En effet, dans le livre, les trois filles de Roland sont à l'avant-scène, tandis que Paul fait office de chauffeur et d'observateur.

Qu'est-ce qui a été le plus formateur pour vous dans l'exercice de votre métier d'auteur ? Les scripts-éditeurs, la littérature, la lecture de scénarios ou de livres sur la scénarisation ?

C'est sans doute de travailler de concert avec François Bouvier qui est réalisateur et aussi scénariste expérimenté.

Avez-vous des « exercices » « jeux » de créativité que vous faites à certains moments de l'écriture pour ouvrir des pistes ou régler certains problèmes ?

Non, mais nous avons fait lire notre scénario à d'autres scénaristes et professionnels du cinéma en cours d'écriture. Nous avons noté leurs commentaires et fait des rectifications, suite à leurs impressions.

Avez-vous le sentiment que la scénarisation est un métier méconnu des spectateurs ? Des chroniqueurs ? Des critiques ?

C'est certainement un métier assez invisible. Celui de réalisateur est plus flamboyant. Par contre, quand un film est mauvais, on dit souvent que le scénario ne tient pas la route, on blâme alors le ou les scénaristes. Par contre, si le film est fluide, le travail de scénarisation devient invisible et personne n'en tient généralement compte.

L'écriture d'un scénario appelle beaucoup de commentaires à toutes ses étapes du processus avant de passer à sa réalisation - croyez-vous qu'il soit possible de rester ouvert aux commentaires sans s'éloigner de sa propre vision ? Comment réagissez-vous quand on vous demande de sacrifier des choses auxquelles vous êtes particulièrement attachés (*kill your darlings*) ?

Kill your darlings ? J'adore l'expression ! Elle doit être d'Hollywood. J'ai eu à dire adieu à beaucoup de scènes, anecdotes, gags ou références qui étaient incluses dans mon livre en écrivant le scénario du film avec François Bouvier, mais force est de constater que nous avons fait les bons choix. Le cinéma demande des histoires qui vont à l'essentiel; la broderie, les culs-de-sac, les redites, les séquences qui ne servent pas le fil conducteur seront facilement coupées au montage. Il faut donc, en tant qu'écrivain, être prêt à laisser aller passablement de matière qui nous tient parfois à cœur. C'est la loi du format cinématographique. Un film doit tenir sur 1 h 45, un livre peut durer plusieurs jours.

■ LE BRUIT DES ARBRES

Sarah Lévesque

Pouvez-vous nous résumer brièvement votre film ?

Nous voulions, François Péloquin et moi, nous questionner sur plusieurs thématiques québécoises que nous chérissons. Nous étions habités par les problèmes de legs et de transmissions au sein d'une famille qui habite en région éloignée. Qu'est-ce qui explique la difficulté de transmettre sa culture, une entreprise, une façon de faire, ses valeurs ? Ces questionnements, nous voulions les regarder de manière micro et intimiste, au sein d'une fiction. Le bruit des arbres est donc l'histoire d'un adolescent qui erre et qui se cherche dans un milieu où il ne se reconnaît plus. La vie l'oblige pourtant à se positionner face à son avenir.

Quelle situation ou personnage vous a donné le plus de fil à retordre durant l'écriture ?

Jérémie, adolescent qui veut ressembler à des rappeurs américains, n'était pas d'emblée un personnage facile et sympathique. Mais comme scénariste, ces personnages gris, qui forcent notre empathie et notre humanité, m'intéressent et me touchent. J'aime cette idée que nous finissons à l'aimer et à le comprendre alors que nous avons éprouvé dédain et rejet.

Il est facile pour nous d'identifier le moment crucial lors de l'écriture de ce scénario. Ce moment nous a demandé confiance et audace. François Péloquin et moi avons décidé de déconstruire notre histoire classique en trois actes de 120 scènes pour une histoire en tableaux. On a réécrit le film en ne gardant que 27 scènes. Et dans ce processus d'épuration, nous avons trouvé notre rythme, nous avons construit en profondeur des moments que nous aimions en mettant de côté toutes les scènes de passage, le superflu. Il y avait là un risque. Jeter dans le processus d'écriture les livres sur la scénarisation nous a permis de nous créer une façon de faire plus personnelle.

Qu'est-ce qui a été le plus formateur pour vous dans l'exercice de votre métier d'auteur ? Les scripts-éditeurs, la littérature, la lecture de scénarios ou de livres sur la scénarisation ?

Difficile à dire ce qui a été le plus formateur. La littérature est pour moi une grande source d'inspiration. Colette et le sens des ellipses au sein de ses histoires. Les haïkus pour leur capacité de dire avec peu. Modiano pour sa capacité de nous plonger dans des univers intrigants et personnels avec un style unique, des livres qui ne sont jamais esclaves de l'histoire. Car l'histoire a ses propres pièges. Puis, il y a aussi mon passé de journaliste et d'étudiante en sociologie, mon « héritage » de fille de sociologue. J'affectionne beaucoup le travail de terrain, la recherche, les entrevues. J'ai besoin de me plonger dans l'univers dans lequel j'écris, de rencontrer des gens, de m'infiltrer dans le milieu. Je deviens une éponge. Et après, en écriture, je fais confiance à l'impact de ces rencontres et leurs manières conscientes et inconscientes de s'infiltrer dans le scénario.

Avez-vous des « exercices » « jeux » de créativité que vous faites à certains moments de l'écriture pour ouvrir des pistes ou régler certains problèmes ?

Avoir mille et une versions de mon scénario dans mon ordinateur me donne des ailes. Et je me le répète à chaque fois que je débute mes séances d'écriture. Cela me permet d'oser, de ne pas avoir peur d'essayer un nouveau déroulement, de jeter une scène ou de la réécrire sans ménagement. Étrangement, je ne retourne jamais à mes anciennes versions de scénario. Les risques sont toujours gagnants.

Avez-vous le sentiment que la scénarisation est un métier méconnu des spectateurs ? Des chroniqueurs ? Des critiques ?

En effet, c'est un métier méconnu. On travaille pendant tellement de temps sur une histoire, un scénario, avec un réalisateur ou une réalisatrice, producteurs et institutions. On le construit, on y croit, on le pousse à devenir une autre entité qu'une histoire en format papier. Dans un scénario de cinéma, il y a un travail qui se compte en année. Pour nous,

SARAH LÉVESQUE

CINÉMA

- *Le bruit des arbres*

TÉLÉVISION

- *Des chevaux, des hommes et du cash*

EN DÉVELOPPEMENT

- *L2f2*, Long métrage avec Dominique Skoltz
- *La fonte des glaces*, Long métrage avec François Péloquin

Pendant plus de dix ans, elle fait ses armes comme journaliste culturelle pour diverses publications (*NightLife Magazine*, *ICI Montréal*, *Elle Québec*, *Paroles & Musique*). Elle cherche un morceau d'humanité au sein des histoires, les failles comme la lumière.



© GRACEJUSSETÉ

SPÉCIAL RENTRÉE

TÉLÉ ET CINÉMA

Suite de la page 7

ce fut sept années de développement. Pourtant, une fois à l'écran, le scénariste est presque oublié. Pire, on se souvient de lui souvent pour le blâmer d'un manque de crédibilité d'une histoire et d'un personnage. Le scénariste a dos le large. Ceci dit, être scénariste demeure un métier exceptionnel, libre et créatif. Et également, sain dans son processus de laisser-aller son travail à d'autres, d'avoir confiance aux artisans et réalisateurs qui le transforment et le mettent en image.

L'écriture d'un scénario appelle beaucoup de commentaires à toutes ses étapes du processus avant de passer à sa réalisation - croyez-vous qu'il soit possible de rester ouvert aux commentaires sans s'éloigner de sa propre vision ? Comment réagissez-vous quand on vous demande de sacrifier des choses auxquelles vous êtes particulièrement attachés (*kill your darlings*) ?

Pour écrire des scénarios, il faut s'ouvrir à l'autre et donc aux commentaires. J'écris souvent en mode collaboratif, avec un réalisateur. Je crois aussi qu'un bon producteur offre un regard pertinent et critique sur un scénario et qu'il doit aussi être entendu. La flexibilité, cette capacité de réinventer sa propre histoire est pour moi essentielle. Et un commentaire, une incompréhension d'un lecteur, éclaire toujours. Cela ne veut pas dire qu'elle soit juste. Mais elle révèle les points faibles d'une histoire, les manques d'écriture que parfois nous ne voyons plus. Je ne suis toutefois pas pour les solutions évidentes. D'un autre côté, il faut se rappeler durant le processus créatif les raisons qui nous ont amenées à écrire cette histoire. Il est facile de les perdre de vue et elles sont les vrais moteurs de l'écriture. Il ne faut donc pas avoir peur de se reposer ses questions plusieurs fois dans le processus d'écriture d'un scénario.

■ LE DEP

Sonia Bonspille Boileau

Pouvez-vous nous résumer brièvement votre film ?

Lydia, jeune femme innue, est victime d'un vol à main armée pendant qu'elle travaille au magasin général de son père, dans sa communauté.

Quelle situation ou personnage vous a donné le plus de fil à retordre durant l'écriture ?

En fait, ce ne sont pas forcément les personnages eux-mêmes qui m'ont donné du fil à retordre, mais bien le rapport protagoniste/antagoniste. Je voulais absolument que le personnage

SONIA BONSPILLE BOILEAU

CINÉMA

• *Le dep*

TÉLÉVISION

• *Last call indien*



© GRACIEUSETÉ

principal reste Lydia, le personnage féminin, mais souvent, je me trouvais inconsciemment à donner trop de place au personnage de PA, l'antagoniste masculin.

Qu'est-ce qui a été le plus formateur pour vous dans l'exercice de votre métier d'auteur ? Les scripts-éditeurs, la littérature, la lecture de scénarios ou de livres sur la scénarisation ?

Les films ! Écouter des films. Et bien les ÉCOUTER. Remarquer les répliques qui « sonnent » sincères et celles qui « sonnent » trop formulées, ou forcées ou placées.... Et un super bon conseiller à la scénarisation, c'est pas mal efficace aussi.

Avez-vous des « exercices » « jeux » de créativité que vous faites à certains moments de l'écriture pour ouvrir des pistes ou régler certains problèmes ?

J'aime bien l'écriture automatique quand j'ai de la difficulté à formuler mes idées. Aussi j'aime bien simplement me fermer les yeux et imaginer la scène avant de l'écrire.

Avez-vous le sentiment que la scénarisation est un métier méconnu des spectateurs ? Des chroniqueurs ? Des critiques ?

Oui. Les scénaristes n'ont définitivement pas le crédit qu'ils méritent.

L'écriture d'un scénario appelle beaucoup de commentaires à toutes ses étapes du processus avant de passer à sa réalisation - croyez-vous qu'il soit possible de rester ouvert aux commentaires sans s'éloigner de sa propre vision ? Comment réagissez-vous quand on vous demande de sacrifier des choses auxquelles vous êtes particulièrement attachés (*kill your darlings*) ?

Je m'améliore. Souvent je suis blessée par les commentaires qu'on dit « constructifs », mais une fois que je décompresse et que je prends le temps d'y réfléchir, je me rends compte que les mêmes personnes ont souvent raison. Donc maintenant je n'écoute qu'eux. Haha. 

Femmes LA PLACE DES FEMMES AU CINÉMA

La place des femmes au cinéma a fait l'objet de diverses études ces dernières années et le travail des Réalisatrices équitables a largement contribué à démontrer que la parité était loin d'être atteinte.

En ce qui a trait aux scénaristes, déjà en 2008, une étude publiée par la SODEC sur « la Place des femmes dans l'octroi de l'aide financière des programmes d'aide en cinéma » concluait à la sous-représentation des femmes, du moins dans les dossiers déposés à ses programmes.

À la demande de Réalisatrices équitables, la SARTEC a effectué récemment une compilation des scénarios développés ou produits par des femmes ces dernières années. Pour constater que la situation n'avait guère changé. Nous avons cette fois compilé les projets en développement pour lesquels nous avons reçu des contrats de janvier 2008 au 31 mai 2015, ainsi que les films produits ou en production¹ pour la même période. Les contrats concernent uniquement des longs métrages de fiction, qui, sauf de très rares exceptions, ne peuvent être qualifiés de productions artisanales².

En développement

Ainsi, sur les 448 projets pour lesquels nous avons reçu des contrats pour la période mentionnée, 290 (ou 66 %) étaient scénarisés par des hommes, 98 (ou 21 %) par des femmes uniquement et 60 (ou 13 %) étaient des projets mixtes. La valeur totale des contrats de ces 448 projets s'élevait à 21 101 725 \$, alors que celle des contrats des femmes (incluant leur part des productions mixtes, soit 1 666 636 \$) s'établissait à 5 917 115 \$ ou 28 %. En moyenne, pour leurs projets des hommes se voyaient consacrer en cachets 45 864 \$, soit près de 6 % de plus que les femmes (43 372 \$), comparativement à 59 176 \$ pour les projets mixtes.

Projets en développement du 1^{er} janvier 2008 au 31 mai 2015

	Hommes	Femmes	Mixte	TOTAL
Nbre de projets	290	98	60	448
Nbre de contrats	592	162	236	990
Valeur totale des contrats (\$)	13 300 673	4 250 479	3 550 573	21 101 725
Valeur contrats des femmes	—	4 250 479	1 666 636	5 917 115
Valeur en pourcentage (%)	0	100	46,94	28,04
Valeur moyenne par projet	45 864	43 372	59 176	47 102
Valeur moyenne des contrats	22 467,35	26 237,52	15 044,80	21 314,87

¹ Les films produits n'apparaissent toutefois pas dans les données des projets en développement compilés ici. Nous n'avons pas voulu comparer des projets pour lesquels la totalité des cachets avait été versée avec d'autres dont l'état d'avancement était variable.

² Quelques rares œuvres ont été développées sous l'Annexe Q, laquelle permet de déroger au cachet d'écriture minimal lorsque le financement du développement pose problème. Bien qu'elles ne soient pas des productions artisanales proprement dites, leur budget y est parfois assimilable.

Femmes

LA PLACE DES FEMMES AU CINÉMA

Suite de la page 11

L'état d'avancement des divers projets était fort variable, tout comme le nombre et la valeur³ des contrats par projet. Chaque projet peut, en effet, faire l'objet de plusieurs contrats.

Si plutôt que calculer la valeur moyenne des projets, nous tenons compte de la valeur moyenne des contrats, le résultat est alors de 26 237 \$ pour les contrats des femmes contre 22 467 \$ pour les hommes, une différence de 16 %. La valeur moyenne des contrats des projets mixtes est nettement inférieure, soit 15 044 \$ et la part des femmes est de 47 %.

En production

Entre janvier 2008 et mai 2015, nous avons reçu les budgets de production de 130 films⁴. Sur ces 130 films, 100 (ou 77 %) étaient écrits par des hommes, 21 (ou 16 %) par des femmes et 9 (7 %) en mixité.

Les cachets d'écriture moyens s'élevaient à 60 998 \$ pour les hommes, 52 070 \$ pour les femmes (15 % de moins), contre 47 443 \$ pour les projets mixtes (23 % de moins). La rémunération des femmes comptait pour 50,2 % des projets mixtes. Sur les 7 620 240 \$ versés en cachet d'écriture, 1 307 820 l'ont été à des femmes soit 17 %.

Les différences étaient également notables pour les cachets et les budgets de production. Ainsi, le cachet de production moyen des films écrits par des hommes atteignait les 115 348 \$, contre 102 479 \$ pour ceux des femmes (11 % de moins) et 80 987 \$

pour les projets mixtes (près de 30 % de moins). Des données qui sont conséquentes avec les budgets de production moyens qui vont de 4,3 millions (hommes), à 3,5 millions (femmes) et 3,4 millions (mixtes).

Ces chiffres étaient, en quelque sorte, prévisibles. Déjà les travaux des Réalisatrices équitables avaient permis de prendre conscience de la place restreinte des réalisatrices comparativement à leurs collègues réalisateurs. Or, comme en cinéma, nombre de scénaristes sont aussi réalisateurs ou réalisatrices, il aurait été étonnant que les résultats soient autres.

Les revenus de nos membres proviennent en grande majorité de la télévision, le cinéma comptant pour moins de 15 %, alors que la radio, les nouveaux médias et les autres sources pour moins de 5 %. Les femmes représentent actuellement environ 38 % des membres de la SARTEC. Ce pourcentage se retrouve aussi dans les différentes tranches de revenus⁵ de toutes sources. Or, en cinéma, elles ne touchent que 28 % des cachets versés en développement et un maigre 17 % pour les films produits. Si la télévision n'est pas exempte de problèmes, il semble que le milieu du cinéma tarde toujours davantage à faire place aux femmes.

Réalisatrices Équitables organisera cet hiver un atelier pour faire le point sur la présence des femmes en cinéma, scénarisation, réalisation, mais aussi en écriture dramatique et possiblement dans d'autres champs culturels. Cet atelier, financé en partie par le Ministère de la Culture et des Communications du Québec, servira à faire le point sur la sous-représentation des femmes en culture et à discuter des solutions pour redresser la situation.

Pour participer à l'atelier, ou pour donner un coup de main pour son organisation, contactez Isabelle Hayeur à isabelle@gmail.com, ou realisatricesequitables@gmail.com

Pour plus d'information sur La place des femmes en cinéma, voir les différents documents publiés sur le site des Réalisatrices équitables <http://realisatrices-equitables.com/index.php/documentation>. 

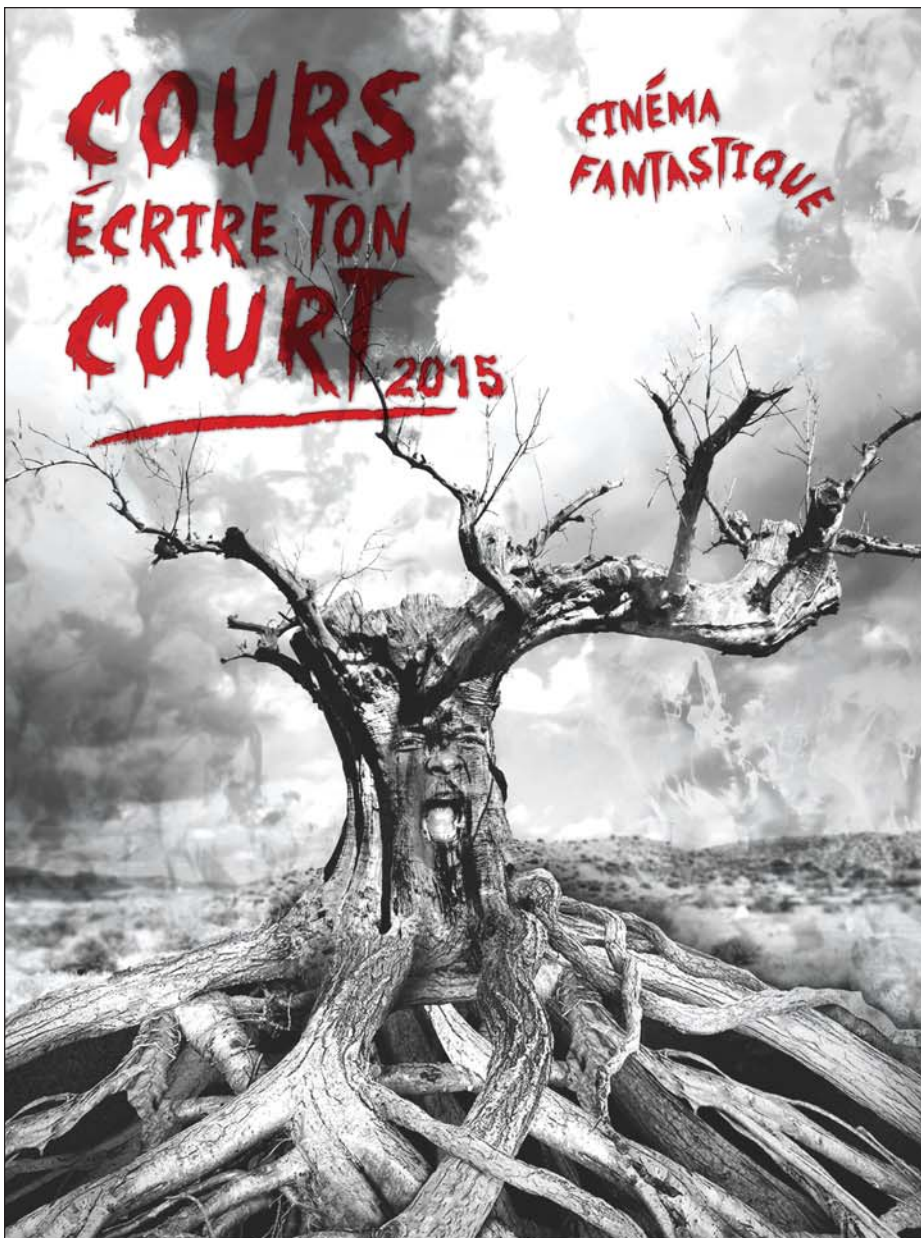
Films produits ou en production du 1^{er} janvier 2008 au 31 mai 2015

	Hommes	Femmes	Mixte	TOTAL
Nbre de films	100	21	9	130
Total des contrats d'écriture	6 099 785	1 093 463	426 992	7 620 240
Valeur des contrats des femmes (\$)	—	1 093 463	214 357	1 307 820
Valeur en pourcentage (%)	0	100	50,2	17,16
Cachet d'écriture moyen (\$)	60 998	52 070	47 444	58 617
Cachet d'écriture moyen femmes/films mixtes (\$)	—	—	23 817	—
Cachet de production moyen	115 348	102 479	80 987	—
Budget de production moyen	4 336 371	3 542 758	3 441 468	—

³ Tous les contrats d'un même projet ont été comptabilisés : contrat d'option, lettre d'intention, contrats d'écriture, de retouches, de réécriture. Les contrats sont de valeur très diverse. Certaines options ont été payées quelques dollars, alors que le cachet d'écriture minimal pour la période varie de 42 000 \$ à 46 000 \$. Toutes les étapes du scénario n'ont pas nécessairement été complétées. Certains contrats étaient, bien sûr, payés davantage que le minimum.

⁴ Quelques contrats d'écriture de ces films produits entre 2008 et 2015 dataient d'avant 2008.

⁵ Selon les dernières données compilées, on retrouve 38 % de femmes tant dans les revenus SARTEC de 20 000 \$ et moins que de 20 000 \$ et plus. Dans la tranche de revenus entre 50 000 \$ et 100 000 \$, la proportion de femmes atteint les 42 %, mais baisse à 33 % pour les revenus de plus de 100 000 \$.



LANCEMENT DE LA 17^e ÉDITION DE CÉTC

Le 14 octobre 2015, 5 @ 7
Festival du nouveau
cinéma, Chaufferie,
Agora Hydro-Québec
du Cœur des sciences
de l'UQAM, Montréal

CLASSE DE MAÎTRE DE KIM NGUYEN

Le 21 octobre 2015, 5 @ 7
Salle Fernand-Séguin,
Cinémathèque
québécoise, Montréal

ATELIERS DE SCÉNARISATION

Les 18 et 19 octobre et les
1^{er} et 2 novembre 2015
Centre Phi, Montréal

LECTURE PUBLIQUE DES SCÉNARIOS ET REMISE DE PRIX

Le 26 novembre 2015,
dès 16 h
Centre Phi, Montréal

SARTEC
Société d'animation
du Québec

Writers Guild
of Canada

unis.tv

SID LEE JIMMY LEE

FESTIVAL
DU NOUVEAU
CINÉMA

CENTRE phi.

LUSIER
KHOUMAM

www.sodec.gouv.qc.ca



SODEC
Québec



INVITATION



CLASSE DE MAÎTRE
DE KIM NGUYEN

5 @ 7 le 21 octobre 2015

à la Cinémathèque québécoise, Salle Fernand-Séguin, Montréal

RSVP auprès de Lucie Cermakova à
lucie.cermakova@sodec.gouv.qc.ca ou au 514 841-2337.



INVITATION

DÉVOILEMENT DES FINALISTES

5 @ 7 le 14 octobre 2015

dans le cadre du 44^e Festival du nouveau cinéma
à la Chaufferie, Agora Hydro-Québec du Cœur des sciences de l'UQAM, Montréal

RSVP auprès de Lucie Cermakova avant le vendredi 9 octobre 2015 à
lucie.cermakova@sodec.gouv.qc.ca ou au 514 841-2337.

SARTEC
Société d'animation
du Québec

Writers Guild
of Canada

unis.tv

SID LEE JIMMY LEE

FESTIVAL
DU NOUVEAU
CINÉMA

CENTRE phi.

LUSIER
KHOUMAM

PROJETS ACCEPTÉS

■ SODEC

Longs métrages de fiction – secteur indépendant

- *Ceux qui font les révolutions à moitié n'ont fait que se creuser un tombeau*, écrit et réalisé par Mathieu Denis et Simon Lavoie.
- *Forbidden Room*, écrit par Robert Kotyk, Evan Jonhson et Guy Maddin, réalisé par Guy Maddin et Evan Johnson.
- *Kanata*, écrit et réalisé par Ky Nam Le Duc
- *Maudite poutine*, écrit et réalisé par Karl Lemieux.

Longs métrage de fictions

- *Juste la fin du monde*, écrit et réalisé par Xavier Dolan.
- *Votez Bougon*, écrit par François Avard, Louis Morissette et Jean-François Mercier, réalisé par Jean-François Pouliot.
- *Et au pire on se mariera*, écrit par Léa Pool et Sophie Bienvenu, réalisé par Léa Pool.
- *Bon cop bad cop 2*, écrit par Patrick Huard et réalisé par Alain Desrochers.
- *Nelly*, écrit et réalisé par Anne Émond
- *T.A.3.*, écrit par Benoît Pelletier et réalisé par Nicolas Monette.
- *La petite fille qui aimait trop les allumettes*, écrit et réalisé par Simon Lavoie.
- *Iqaluit*, écrit et réalisé par Benoît Pilon.
- *Gut Instinct*, écrit et réalisé par Daniel Roby.

Courts et moyens métrages de fiction – jeunes créateurs

- *Retour à Hairy Hill*, écrit et réalisé par Daniel Gies.
- *Tout simplement*, écrit par Sarah Pellerin, réalisé par Raphaël Ouellet.
- *Nous sommes le Freak Show*, écrit et réalisé par Philippe Lupien et Marie-Hélène Viens.
- *Drame de fin de soirée*, écrit et réalisé par Patrice Laliberté.
- *L'odeur après la pluie*, écrit et réalisé par Sara Bourdeau.

Documentaires : courts, moyens et longs métrages –jeunes créateurs

- *L'érosion des langues*, écrit et réalisé par Simon Plouffe.
- *Sisters, Dream and Variation*, écrit et réalisé par Catherine Legault.

Courts et moyens métrages de fiction – secteur régulier

- *Born in the Maelstrom*, écrit et réalisé par Meryam Joobeur.

- *El Garrincha*, écrit et réalisé par Jeanne Leblanc.

- *Le temps qu'il faut*, écrit et réalisé par Abeille Tard.

Longs métrages de fiction – coproductions minoritaires

- *Le garçon*, scénarisé et réalisé par Philippe Lioret.
- *Minuscule – Les mandibules du bout du monde*, scénarisé et réalisé par Hélène Giraud et Thomas Szabo.
- *La nouvelle vie de Paul Sneijder*, scénarisé par Thomas Vincent et Yael Cojot-Goldberg, réalisé par Thomas Vincent.

Longs métrages de fiction – secteur indépendant

- *Anna*, écrit et réalisé par Charles-Olivier Michaud.
- *Dérive*, écrit par Chloé Cinq-Mars, réalisé par David Uloth.
- *Écartée*, écrit et réalisé par Laurence Côté-Collins.
- *The Twentieth Century*, écrit et réalisé par Mathew Rankin.

Documentaires : œuvres uniques

- *Le commun des mortels*, écrit et réalisé par Carl Leblanc.
- *En cavale*, écrit par Mathieu Arsenault et Alix Gagnon, réalisé par Mathieu Arsenault.
- *Jukebox : La face B de l'industrie de la musique*, écrit par Guylaine Maroiste, réalisé par Guylaine Maroiste et Éric Ruel.
- *Mariages forcés*, écrit et réalisé par Raymond Provencher.
- *Mon père et sa mélancolie*, écrit et réalisé par Xiaodan He.
- *Mtl New Wave*, écrit et réalisé par Érik Cimon.
- *Rocio*, écrit et réalisé par Laura Bari.
- *Sur la lune de nickel*, écrit et réalisé par François Jacob.
- *Tokyo Girls*, écrit et réalisé par Kyoko Miyake.

Documentaires : miniséries et séries

- *21 jours II*, script éditeur : Mathieu Paiement, réalisé par Frédéric Nassif et Michel Barbeau.
- *Ils de jour, elles de nuit*, écrit par Frédéric Gieling et Maryse Pagé, réalisé par Frédéric Gieling.
- *Justice*, écrit et réalisé par Catherine Proulx
- *Mon nouveau monde*, écrit et réalisé par Jeannine Gagné.

(source SODEC)

■ TÉLÉFILM Canada

TÉLÉFILM CANADA ET LE GROUPE DE FONDS ROGERS

Projets de langue française sélectionnés (Région du Québec)

- *En attendant maman*, scénariste et réalisatrice : Léa Pool.
- *Le goût du pays*, scénariste et réalisateur : Francis Legault.
- *Hôtel La Louisiane*, scénariste et réalisateur : Michel La Veaux.

TÉLÉFILM CANADA

Long métrage de fiction

- *Ego trip*, scénario : François Avard, réalisation : Benoit Pelletier.
- *Boris sans Béatrice*, scénarisation et réalisation : Denis Côté.
- *Mission Yéti*, scénarisation : Pierre Greco, André Morency, réalisation : Pierre Greco, Nancy Florence Savard.
- *Votez Bougon*, scénarisation : François Avard, Louis Morissette, Jean-François Mercier, réalisation : Jean-François Pouliot.
- *Juste la fin du monde*, scénarisation et réalisation : Xavier Dolan.

(source TÉLÉFILM)

■ FONDS QUÉBECOR

Projets financés – productions cinématographiques

- *Les trois p'tits cochons II*, écrit par Claude Lalonde et Pierre Lamothe et réalisé par Jean-François Pouliot.
- *Nitro rush*, écrit par Martin Girard et réalisé par Alain Desrochers.
- *Bébés fourneau*, écrit par André Forcier et Linda Pinet et réalisé par André Forcier.
- *King Dave*, écrit par Alexandre Goyette et réalisé par Podz.
- *Votez Bougon*, écrit par François Avard, Louis Morissette et Jean-François Mercier, réalisé par Jean-François Pouliot.
- *Juste la fin du monde*, écrit et réalisé par Xavier Dolan.
- *Mission Yéti*, écrit par Pierre Greco et André Morency, réalisé par Pierre Greco et Nancy Florence Savard.

L'AGA DE LA SARTEC

À INSCRIRE À VOTRE AGENDA...

Le dimanche, 29 novembre 2015, à 14 H

À L'INSTITUT DE TOURISME ET
D'HÔTELLERIE DU QUÉBEC (ITHQ)

Salle Paul-Émile-Lévesque,
3535, rue Saint-Denis, Montréal (métro Sherbrooke)

À L'OCCASION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE LA SARTEC

La journée débutera par deux ateliers. Suivra un déjeuner vers 12 h 30. Le programme complet de la journée ainsi que l'ordre du jour de l'assemblée vous parviendront début novembre et seront disponibles dans notre site Internet dans la section sécurisée « Mes messages » et dans la rubrique « Nouvelles ».

Inscription : 9 h
Ateliers : 9 h 30 à 12 h 30
Brunch : 12 h 30

Il est offert aux membres qui s'inscriront au préalable.
Assemblée générale : 14 h

Ouvert aux membres et aux non-membres
Prière d'informer le Secrétariat de la SARTEC de votre présence
Par téléphone : 514 526-9196
Par courriel : information@sartec.qc.ca

ENEZ NOMBREUX...

7 À 9 DES SCÉNARISTES !

Réservez votre mercredi soir, 21 octobre, pour un 7 à 9 de scénaristes en parallèle avec le FNC à Montréal.

La soirée débutera avec une classe de maître de Kim Nguyen sur l'écriture fantastique (gratuite, 5 à 7, Cinémathèque – réservation obligatoire à la SODEC) dans le cadre de Cours écrire ton court !

Nous nous rencontrerons ensuite au bar-resto L'Amère à Boire sur St-Denis.

PLUS DE DÉTAILS À VENIR!

FORMATIONS À VENIR !

■ MÉTIER ÉCRIRE : COMBIEN ÇA VAUT ?

Formateurs : Marie-Louise Nadeau et Véronique Roy
Date : samedi le 24 octobre 2015
Nombre de places disponibles : 12 (places limitées)
Durée : 7 heures
Lieu : AQAD, 187, rue Ste-Catherine E., 3^e étage, Montréal
Coût : 50 \$
Pour en savoir plus :
www.aqad.qc.ca/auteurs/formation-continue/evenements

■ LE PORTFOLIO NUMÉRIQUE : DÉVELOPPER SON IDENTITÉ EN LIGNE ET VALORISER SES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

Formateur : Geoffroi Garon
Dates : samedi et dimanche, les 5 et 6 décembre 2015
Nombre de places disponibles : 12 (places limitées)
Durée : 2 jours de formation (14 heures le weekend)
Type de formation : Formation hybride avec préformation en ligne et coaching après la formation
Lieu : Collège de Maisonneuve, Montréal
Coût : 80 \$ (une valeur de 850 \$)
Pour en savoir plus :
www.sartec.qc.ca/media/events/promo_SARTEC_PortfolioNum2015.pdf

■ SCÉNARISER POUR LA WEBTÉLÉ

Formateur : Geneviève Lefebvre
Date : Hiver 2016
Nombre de places disponibles : 12 (places limitées)
Durée : 2 jours de formation (14 heures)
Lieu : à déterminer
Coût : 60 \$ (une valeur de 335 \$)
Pour en savoir plus :
http://www.sartec.qc.ca/media/events/promo_SARTEC_webtélé.pdf

INSCRIPTION

En priorité par courriel : jarostan@videotron.ca
Téléphone : 514 750-6967 ou 438-395-5323.
Veuillez spécifier votre numéro de membre, votre numéro de téléphone et votre adresse courriel.

CES ACTIVITÉS DE FORMATION CONTINUE EST OFFERTE GRÂCE À
L'APPUI FINANCIER D'EMPLOI QUÉBEC ET DE COMPÉTENCE CULTURE.

FESTIVAL DU NOUVEAU CINÉMA

7 > 18 octobre 2015

- BILLETTERIE CENTRALE |
Théâtre Saint-Denis 1594, rue Saint-Denis
Métro Berri-UQAM > 12h à 18h
- PAR TÉLÉPHONE | 514 790-1111
- EN LIGNE | nouveaucinema.ca | #fnc2015

Téléchargez dès à présent la grille horaire
www.nouveaucinema.ca/uploads/document/fnc44_grille_horaire.pdf

Appel à mentorés !

Programme de Mentorat Artistique Professionnel



Vous cherchez le soutien d'un artiste bien établi au Québec pour vous conseiller dans votre parcours artistique? Vous voulez comprendre le fonctionnement du milieu artistique québécois? Vous aimeriez connaître de nouvelles formes de création artistique et partager vos connaissances?

Si oui, DAM vous invite à faire partie du programme de Mentorat Artistique Professionnel (M.A.P.)

Vous pouvez poser votre candidature à ce programme si vous êtes : soit un artiste immigrant de première génération (indépendamment de votre âge), soit un artiste canadien de la relève (18 à 35 ans), vous identifiant à une minorité visible.

Conditions

- Être résident permanent ou citoyen canadien
- Être un artiste de la diversité culturelle issu de l'immigration ou de la relève (18 à 35 ans)
- Résider dans la région métropolitaine de Montréal
- Œuvrer dans un des domaines suivants: arts visuels, cinéma, cirque, conte, danse, littérature, musique ou théâtre
- Parler français ou anglais
- Avoir complété une formation (universitaire, technique, ateliers, cours privés, autodidacte) dans son domaine de création artistique, et être en mesure de fournir une attestation d'étude ou tout type de document permettant d'évaluer cette formation
- Compter au moins deux ans d'expérience professionnelle (dans le milieu artistique québécois ou international) et être en mesure d'en fournir la preuve

Vous voulez en savoir plus? Rendez-vous à:

www.diversiteartistique.org/fr/activites/mentorat/mentores/

Visionnez la vidéo du programme : vimeo.com/141626968

Ligia Carbonneau, chargée de projet:

mentorat@diversiteartistique.org ou 514 280-3581 - poste 105

www.diversiteartistique.org/fr/activites/mentorat/

À L'AGENDA



RIDM – Rencontres internationales du documentaire de Montréal
12 > 22 novembre 2015

www.ridm.qc.ca

CARNET 5 SÉANCES À PRIX RÉDUIT! AVIS AUX AMATEURS
Notre carnet 5 séances lève-tôt est maintenant en vente !

CARNET DE 5 SÉANCES :

40 \$ (admission régulière) / 30 \$ pour étudiants et aînés (+taxes)

En vente en ligne sur www.ridm.qc.ca ou sur www.lavitrine.com

Disponible au comptoir de La Vitrine au 2-22 Sainte-Catherine.

Profitez-en, l'offre lève-tôt prend fin le 20 octobre à minuit !



La SARTEC partenaire des Journées de la culture

La 19^e édition des Journées de la culture, organisées par Culture pour tous, célébrait les métiers du cinéma avec près de 300 activités à Montréal les 25, 26 et 27 septembre derniers. Bien d'autres activités étaient du rendez-vous partout au Québec.

Pour la première fois, la SARTEC était partenaire des Journées de la culture et heureuse de présenter l'entretien de Michel Rabagliati, animé par Tristan Malavoy-Racine, sur l'adaptation au cinéma de sa bande dessinée, *Paul à Québec* au Cinéma Excentris. Ce fut une rencontre réussie fort intéressante, enrichissante et généreuse.

Paul à Québec : de la bande dessinée au grand écran.



PHOTOS © LAURENT DANSEREAU



Facebook : Paul à Québec - Le film

Facebook et Twitter : les Journées de la culture

#Jdelaculture

RÉSULTATS DU SONDAGE SUR LA DÉDUCTION POUR DROITS D'AUTEURS

Plus de 550 créateurs, artistes et artisans professionnels d'une dizaine d'associations ont participé au sondage sur l'utilisation de la déduction pour droits d'auteurs. Il révèle, entre autres, que la déduction a majoritairement été utilisée dans les récentes déclarations d'impôt provinciales, que plusieurs ignoraient l'existence de cet avantage fiscal et que les droits déduits proviennent presque totalement de la pratique artistique.

Rappelons qu'en mars dernier, dans son rapport au gouvernement provincial, la Commission d'examen sur la fiscalité québécoise (Commission Godbout) recommandait l'abolition de la déduction pour artiste à l'égard de revenus provenant d'un droit d'auteur ou d'un droit apparenté.

Aux yeux de la Commission, cette mesure ne sert plus aux fins pour lesquelles elle a été créée. Le gouvernement provincial n'a pas retenu cette recommandation dans son dernier budget en avril, mais il ne l'a pas écartée, d'où l'intérêt de documenter le dossier avant que pareille décision ne soit introduite dans un prochain budget.

Le rapport Godbout affirme d'une part que cette déduction est légitime, mais qu'elle ne profite pas seulement aux artistes.

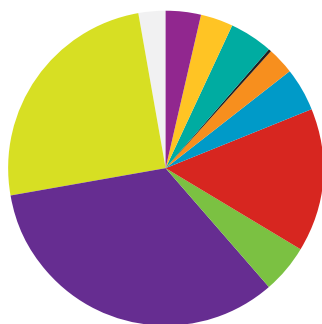
Les résultats généraux du sondage s'avèrent fort utiles, nous permettent de mieux cerner la situation et pourront servir lors d'éventuelles représentations au ministère.

MERCI À NOS 558 PARTICIPANTS !

Association	Nbre	%
APASQ	26	3,63%
AQAD	25	3,49%
ARRQ	31	4,32%
CMAQ	2	0,28%
GMMQ	20	2,79%
RAAV	32	4,46%
SARTEC	106	14,78%
SPACQ	35	4,88%
UDA	241	33,61%
UNEQ	180	25,10%
Autre	19	2,65%

Total par association 717* 100,00%

* 558 part., dont 59 sont membres de plus d'une ass. = 717



CE QUI RESSORT DU SONDAGE

Les artistes utilisent majoritairement la déduction pour droits d'auteurs.

- Avez-vous utilisé la déduction de droits d'auteurs dans vos récentes déclarations d'impôt provinciales (ligne 296 code 16 et ligne 297) ?

	NON %	OUI %	TOTAL
2009	205 48,69%	216 51,31%	421
2010	198 46,92%	224 53,08%	422
2011	188 45,19%	228 54,81%	416
2012	178 42,48%	241 57,52%	419
2013	170 40,00%	255 60,00%	425
2014	133 31,22%	293 68,78%	426

CE QUI RESSORT DU SONDAGE (suite)

Près de 30 % des répondants ignoraient l'existence de cet avantage fiscal.

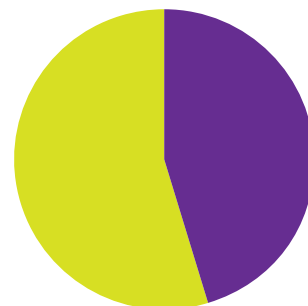
- Si vous n'avez pas déduit vos revenus de droits d'auteur pour l'une ou l'autre ou pour toutes les années mentionnées ci-dessus, précisez pourquoi :

	Nbre	%
Revenus de droit d'auteurs supérieurs à 60 000 \$	17	3,23%
Aucun revenu de droit d'auteurs	147	27,95%
J'ignorais l'existence de cette déduction	145	27,57%
TOTAL	309	58,75%

Les revenus de droits d'auteurs proviennent presque en totalité de la pratique artistique.

- D'où proviennent vos revenus de droits d'auteur et dans quelle proportion ?

	Nbre	%
Des droits	256	45,55%
Des perceptions	306	54,45%
TOTAL	562	100,00%





PAR ROSELINE CLOUTIER

NOUVELLES MOYENNES DES CACHETS EN TÉLÉVISION

Convention au jour le jour

Suite aux nombreuses demandes reçues en ce sens, nous avons colligé les données provenant des différents contrats afin de mettre à jour les moyennes des cachets payés. L'entente collective AQPM-SARTEC (télévision) prévoit des conditions minimales de rémunération et d'octroi de licences pour l'exploitation de vos textes. Or, malgré l'existence de l'entente, l'auteur conserve la liberté de négocier des conditions plus avantageuses. Si ces conditions « plus avantageuses » sont rares en séries jeunesse et moins fréquentes en documentaire, elles sont courantes en écriture de séries de fiction diffusées à « heures de grande écoute ». Ces dernières se paient à près de trois (3) fois le cachet minimum. Nos dernières moyennes dataient de 2012, colligeant des chiffres 2010-2012.

**MALGRÉ L'EXISTENCE DE L'ENTENTE,
L'AUTEUR CONSERVE LA LIBERTÉ
DE NÉGOCIER DES CONDITIONS
PLUS AVANTAGEUSES.**

Celles-ci recensent les données des œuvres produites pour lesquelles nous avons reçu des contrats jusqu'au 1^{er} janvier 2015. Les œuvres en développement n'y sont pas comptabilisées. La publication de ces moyennes vise à vous offrir un outil de comparaison avec vos pairs. Elles dressent un portrait le plus précis possible, et ce, sans dévoiler de renseignements nominatifs. Voici donc la nouvelle mouture, qui fait le bilan des cachets

payés entre 2012 et 2014. Toutefois, en raison du nombre insuffisant de données représentatives, certaines catégories ne s'y retrouvent pas. Si vous souhaitez obtenir des précisions sur ces données, n'hésitez pas à communiquer avec M^e Roseline Cloutier, au poste 226 ou au rcloutier@sartec.qc.ca. ►

Bonne lecture !

PROJETS 2012-2014

Le projet est celui tel que défini à l'entente collective¹ et il est négociable de gré à gré. Comme tous les textes pour lesquels c'est le cas, les écarts de rémunération sont assez grands et il est difficile de qualifier une moyenne de vraiment représentative.

DOCUMENTAIRE UNIQUE 61 MINUTES ET +

Nombre de projets	3
Cachet moyen du projet (\$)	1 833

SÉRIE DOCUMENTAIRE 30 MINUTES

Nombre de projets	4
Nombre d'épisodes	39
Cachet moyen du projet (\$)	1 035

SÉRIE DOCUMENTAIRE 60 MINUTES

Nombre de projets	9
Nombre d'épisodes	51
Cachet moyen du projet (\$)	3 111

SÉRIE + 60 MINUTES

Nombre de projets	6
Nombre d'épisodes	104
Cachet moyen du projet (\$)	15 183

SÉRIE LOURDE 60 MINUTES

Nombre de projets	3
Nombre d'épisodes	30
Cachet moyen du projet (\$)	8 675

TOUS GENRES CONFONDUS

Nombre de projets	31
Nombre d'épisodes	306
Cachet moyen du projet (\$)	4 274

¹ « Document qui décrit sommairement les objectifs et orientations d'une œuvre unique ou de série, mais d'une manière suffisamment élaborée pour entreprendre des démarches de financement, du développement ou de la production (...) » pose problème. Bien qu'elles ne soient pas des productions artisanales proprement dites, leur budget y est parfois assimilable.

BIBLES 2012-2014

JEUNESSE - 30 MINUTES

Nombre de bibles	12
Nombre d'épisodes	454
Cachet moyen de la bible par série (\$)	4 117

TÉLÉROMAN 30 MINUTES

Nombre de bibles	5
Nombre d'épisodes	75
Cachet moyen de la bible par série (\$)	4 620

TÉLÉROMAN 60 MINUTES

Nombre de bibles	3
Nombre d'épisodes	74
Cachet moyen de la bible par série (\$)	16 250

SÉRIE + 30 MINUTES

Nombre de bibles	6
Nombre d'épisodes	68
Cachet moyen de la bible par série (\$)	6 333

SÉRIE + 60 MINUTES

Nombre de bibles	10
Nombre d'épisodes	132
Cachet moyen de la bible par série (\$)	10 325

SÉRIES DOCUMENTAIRE 60 MINUTES

Nombre de bibles	3
Nombre d'épisodes	16
Cachet moyen de la bible par série (\$)	3 667

TOUS GENRES CONFONDUS

Nombre de bibles	44
Nombre d'épisodes	887
Cachet moyen de la bible par série (\$)	6 701

Convention au jour le jour

NOUVELLES MOYENNES DES CACHETS EN TÉLÉVISION

Suite de la page 17

LE CACHET DE L'AUTEUR COORDONNATEUR 2012-2014

TOUS GENRES CONFONDUS

Nombre de contrats	32
Nombre d'épisodes	686
Cachet moyen par série (\$)	31 416

Par catégories, pour une série, les moyennes des cachets de l'auteur coordonnateur varient beaucoup. La rémunération globale est moins élevée en documentaire (série avec épisodes de 60 minutes) et peut parfois être trois (3) fois plus élevée en séries jeunesse (épisodes de 30 minutes). Il ne faut pas oublier que cette dernière catégorie comporte souvent un nombre plus élevé d'épisodes.

RECHERCHE EN DOCUMENTAIRE 2012-2014

Rappelons que l'entente collective ne couvre que la recherche faite par l'auteur du documentaire. Les contrats ne nous permettent pas de préciser la durée de sa recherche ou son ampleur. Le cachet afférent à la recherche est négociable de gré à gré.

DOCUMENTAIRE UNIQUE 60 MINUTES

Nombre de documentaires	11
Cachet de recherche moyen (\$)	4 130

Nous constatons une légère baisse depuis les moyennes 2010-2012 (la moyenne était à 5 187 \$). Cependant, l'échantillon est beaucoup moins important, soit de 27 recherches plutôt que 11.

DOCUMENTAIRE UNIQUE 61 MINUTES ET + (SALLE ET TÉLÉ)

Nombre de documentaires	5
Cachet de recherche moyen (\$)	6 401

La moyenne 2012 était de 9 124 \$. Une baisse significative est observée, mais encore une fois, l'échantillon est moins représentatif, le nombre de contrats de recherche pour ce type de documentaires ayant baissé de 8 à 5.

SÉRIE DOCUMENTAIRE 30 MINUTES

Nombre de séries	11
Nombre d'épisodes	97
Cachet de recherche moyen par série (\$)	8 219

SÉRIE DOCUMENTAIRE 60 MINUTES

Nombre de séries	15
Nombre d'épisodes	71
Cachet de recherche moyen par série (\$)	11 998

Cette moyenne est, à quelques dollars près, la même que celle de 2012. Bien que le nombre d'épisodes soit inférieur (71 par rapport à 89), la moyenne porte sur 15 séries par rapport à 14, donc il s'agit d'un échantillon assez similaire.

SÉRIE DOCUMENTAIRE TOUTES DURÉES

Nombre de séries	26
Nombre d'épisodes	168
Cachet de recherche moyen par série (\$)	10 399

SCÉNARIOS 2012-2014

Seuls les scénarios complets ont été comptabilisés (et non les contrats portant sur une ou plusieurs étapes). La rémunération totale est le cachet du scénario, additionné du cachet de production et tout ce qui est relié à l'écriture sous contrat SARTEC (cachet de recherche, retouches, réécritures, projet, bible, auteur-coordonnateur).

DOCUMENTAIRE UNIQUE 60 MINUTES

Nombre	44
Cachet minimum (\$)	6 132
Cachet moyen d'écriture du scénario (\$)	8 506
Pourcentage d'écart (%)	38,7
Rémunération totale (\$)	9 735

Nous constatons une baisse significative par rapport à aux dernières moyennes (la moyenne pour la rémunération totale était de 12 079\$), mais le nombre de projets est passé de 62 à 44.

DOCUMENTAIRE UNIQUE 61 MINUTES ET +

Nombre	18
Cachet minimum (\$)	8 919
Cachet moyen d'écriture du scénario (\$)	11 251
Pourcentage d'écart (%)	26,2
Rémunération totale (\$)	13 982

La rémunération totale a chuté considérablement, passant de 19 146 \$ à 13 982 \$ (chiffres tirés de 18 scénarios au lieu de 14 en 2010-2012). Le pourcentage d'écart était en 2012 à 44,8 % et il a chuté à 26,15 %.

SÉRIE DOCUMENTAIRE 30 MINUTES

Nombre d'épisodes	320
Cachet minimum (\$)	2 737
Cachet moyen d'écriture du scénario (\$)	3 016
Pourcentage d'écart (%)	10,1
Rémunération totale par épisode (\$)	3 378

SÉRIE DOCUMENTAIRE 60 MINUTES

Nombre d'épisodes	288
Cachet minimum (\$)	5 469
Cachet moyen d'écriture du scénario (\$)	6 339
Pourcentage d'écart (%)	15,9
Rémunération totale par épisode (\$)	8 312

SÉRIE JEUNESSE 30 MINUTES (ENFANTS-ADOS)*

Nombre d'épisodes	961
Cachet minimum (\$)	4 121
Cachet moyen d'écriture du scénario (\$)	4 411
Pourcentage d'écart (%)	7
Rémunération totale par épisode (\$)	5 619

* Ne comprend pas les séries d'animation

Cette catégorie est toujours celle dans laquelle nous observons les cachets les plus près du minimum, le faible écart de 7 % illustrant cette situation.

SÉRIE ANIMATION JEUNESSE 15 MINUTES (ENFANTS-ADOS)

Nombre d'épisodes	117
Cachet minimum (\$)	2 065
Cachet moyen d'écriture du scénario (\$)	2 536
Pourcentage d'écart (%)	22,8
Rémunération totale par épisode (\$)	2 966

SÉRIE + 30 MINUTES**

Nombre d'épisodes	161
Cachet minimum (\$)	4 121
Cachet moyen d'écriture du scénario (\$)	10 220
Pourcentage d'écart (%)	148
Rémunération totale par épisode (\$)	11 069

** Plus de 225 000\$ de budget par épisode

TÉLÉROMAN 60 MINUTES***

Nombre d'épisodes	112
Cachet minimum (\$)	8 246
Cachet moyen d'écriture du scénario (\$)	25 643
Pourcentage d'écart (%)	211
Rémunération totale par épisode (\$)	27 473

*** Moins de 350 000\$ de budget par épisode

SÉRIE + 60 MINUTES****

Nombre d'épisodes	335
Cachet minimum (\$)	8 246
Cachet moyen d'écriture du scénario (\$)	25 675
Pourcentage d'écart (%)	211,4
Rémunération totale par épisode (\$)	26 790

**** Entre 350 000\$ et 650 000\$ de budget par épisode

SÉRIE LOURDE 60 MINUTES*****

Nombre d'épisodes	73
Cachet minimum (\$)	8 246
Cachet moyen d'écriture du scénario (\$)	27 147
Pourcentage d'écart (%)	229,2
Rémunération totale par épisode (\$)	32 616

***** Plus de 650 000\$ de budget par épisode

Dans les catégories touchant les séries diffusées à heures de grande écoute, l'écart est toujours nettement supérieur au cachet minimum et les cachets payés sont similaires. En 2012, l'écart pour le téléroman 60 minutes était à 186,3 % et il a bondi à 211 %, ce qui témoigne de la vitalité de la télévision québécoise de *prime time*. Il est certain que le pouvoir de négociation des auteurs associés à ces œuvres fait partie intégrante de l'équation menant à ce type de cachets. [A](#)

POUR PLUS D'INFORMATION

M^e Roseline Cloutier
Tél. : 514 526-9196, poste 226
Télé. : 514 526-4124
C. é. : rcloutier@sartec.qc.ca
www.sartec.qc.ca

Comment établir son budget à la retraite

Après une certaine période passée à jouir de votre retraite, vous êtes davantage en mesure de déterminer plus précisément vos besoins financiers.

Vos priorités et vos activités ont peut-être changé, mais vous continuez à profiter des fruits de votre planification. Dorénavant, il suffira de revoir votre situation financière et d'effectuer les modifications nécessaires à son bon maintien. Suivez les 3 étapes qui vous sont proposées dans ce plan d'action.

1 ÉTABLISSEZ UN BUDGET MENSUEL DE RETRAITE

Bien gérer les aspects financiers

Même à la retraite, il est important de toujours maintenir un budget aussi précis que possible, histoire de savoir constamment où vous en êtes.

Calculez les écarts entre votre budget et vos dépenses actuelles et déterminez s'il y a lieu d'effectuer des ajustements à votre mode de vie.

Évaluez s'il est important de consacrer plus de ressources à vos soins de santé, selon votre état.

2 RÉVISEZ VOTRE PLANIFICATION SUCCESSORALE

Planifier ou réviser votre succession n'est jamais une activité bien réjouissante. Par contre, en faisant part de vos souhaits et volontés et en vous assurant que vos affaires personnelles sont en ordre, vous permettrez à vos proches une transition plus facile vers des jours meilleurs.

- Procédez aux ajustements qui s'imposent si votre situation a changé.
- Avisez vos proches de vos dernières volontés.
- Remettez à votre liquidateur de succession une copie à jour de votre dossier personnel, soit tous les renseignements qui vous concernent, y compris propriétés et autres biens, placements, assurances, débiteurs et créanciers, testament, mandat ou procuration, etc.

- Déterminez s'il est nécessaire de consulter un notaire, un avocat, un comptable ou un fiscaliste pour discuter d'aspects plus complexes de votre succession.

3 PARLEZ À DES EXPERTS POUR LES QUESTIONS COMPLEXES

Consultez un conseiller ou un planificateur financier pour :

- évaluer l'évolution de votre situation financière.
- réviser votre stratégie de retrait des épargnes.
- discuter de la conversion de vos REER en Fonds enregistré de revenu de retraite (FERR), si vous approchez l'âge de 71 ans.

Consultez un conseiller ou votre institution financière pour :

- vous assurer que vos désignations de bénéficiaires des contrats d'assurance et des régimes d'épargne-retraite sont mises à jour pour éviter les délais lors du règlement.
- les aviser de l'identité et des coordonnées de votre liquidateur de succession.

Consultez un avocat ou un notaire pour :

- discuter de certains éléments plus complexes selon votre situation personnelle.
- bonifier votre planification.
- faire reconnaître la légalité de vos documents.

Consultez un comptable ou fiscaliste pour :

- aborder certains éléments plus complexes en fonction de votre situation financière, surtout si votre succession comporte beaucoup d'actifs.
- optimiser votre planification. 

CAISSE DE LA CULTURE

La solution des travailleurs autonomes
et des entreprises culturelles
215, rue Saint-Jacques Ouest, bureau 200
Montréal (Québec) H2Y 1M6
Tél. : 514-CULTURE (514 285-8873)
www.caissedelaculture.com

Source : DESJARDINS.com

Le présent document vous est fourni à titre indicatif seulement. Vous ne devez pas prendre de décision sur la foi de l'information qu'il contient sans avoir consulté votre planificateur financier de Desjardins ou un autre professionnel. Le planificateur financier de Desjardins agit pour le compte de Desjardins Cabinet de services financiers inc.